



Étude d'évaluation et d'optimisation du dispositif SESAME en Nouvelle-Aquitaine

20
19





La Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) Nouvelle-Aquitaine a souhaité mener, avec ses partenaires, une étude d'évaluation et d'optimisation du dispositif SESAME sur son territoire.

Sur la période 2015-2017, ce sont 625 jeunes, âgés de 16 à 25 ans, qui ont bénéficié du dispositif dans notre région, avec une évolution croissante de ses bénéficiaires au fil des années. Un accompagnement personnalisé et un soutien financier sont mis en œuvre, pour chacun d'entre eux, par les services de l'Etat et les structures partenaires.

Au-delà de l'obtention d'une qualification, préalable nécessaire à un projet d'insertion professionnelle dans les métiers de l'animation sportive et socio-éducative pour cette future génération de professionnels, le dispositif exerce également une fonction éducative, sociale et de réduction des inégalités.

Une étude menée en 2017-2018 par Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, en lien avec la DRDJSCS et le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, a fait état d'une évolution annuelle positive de 3 % du nombre de professionnels dans les branches Sport et Animation en Nouvelle-Aquitaine. Ce dynamisme doit

nécessairement s'accompagner par un développement de l'accès à la formation professionnelle et ce, auprès également des publics qui en sont les plus éloignés. C'est là, tout l'enjeu du dispositif SESAME dans notre région, et de son déploiement par le développement d'actions de préformation et le soutien financier à la formation professionnelle.

Au regard de son développement et de son ancrage dans les mesures « Héritage Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 », cette évaluation, menée par le cabinet CIALFI, s'est avérée précieuse. Je tiens à les en remercier ainsi qu'à saluer l'implication des services de l'Etat (directions régionales et départementales), des organismes de formation, des structures partenaires, des associations et des collectives territoriales qui ont contribué à la production de cette évaluation de grande qualité.

Patrick Bahègne

*Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale Nouvelle-Aquitaine*



SOMMAIRE

1/ PRÉSENTATION DU DISPOSITIF SESAME ET AXES DE DÉVELOPPEMENT EN NOUVELLE-AQUITAINE	7
2/ ÉVOLUTION DU DISPOSITIF EN NOUVELLE-AQUITAINE ET PROFIL TYPE DE SON BÉNÉFICIAIRE	11
3/ LA RECONDUCTION DU DISPOSITIF JUSQU'EN 2024 : UN ÉLÉMENT CLEF DANS LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE ÉTUDE	13
4/ L'ÉTUDE SESAME AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES ET DES STRUCTURES PARTENAIRES	15
▶ Une enquête auprès des bénéficiaires du dispositif	16
▶ Une enquête auprès des structures partenaires	16
5/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ET CONSTATS ÉTABLIS	17
▶ 1 - Formation professionnelle	18
▶ 2 - Préformation SESAME	19
▶ 3 - Taux de réussite et insertion professionnelle	22
▶ 4 - Obstacles et difficultés rencontrés à chaque étape du parcours	25
▶ 5 - Intérêt et efficacité du dispositif SESAME	27
6/ COMITE DE PILOTAGE DE L'ETUDE	29





1/ PRÉSENTATION DU DISPOSITIF SESAME ET AXES DE DÉVELOPPEMENT EN NOUVELLE-AQUITAINE

1/ PRÉSENTATION DU DISPOSITIF SESAME ET AXES DE DÉVELOPPEMENT EN NOUVELLE-AQUITAINE

Mis en œuvre en 2015 par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le dispositif **SESAME (Sésame vers l'emploi pour le sport et l'animation dans les métiers de l'encadrement)** a pour objectif d'accompagner, dans le cadre d'un parcours individualisé, des jeunes vers une qualification professionnelle visant un emploi dans l'animation sportive ou socio-éducative. Les objectifs de déploiement du dispositif SESAME sont précisés, chaque année, par instruction de la Direction des Sports.

Dans le cadre de l'instruction du 18 avril 2018, le public éligible doit répondre à :

→ **Des critères d'âge impératifs** : 16-25 ans révolus (dérogation jusqu'à 30 ans pour les personnes reconnues en situation de handicap) ;

ET

→ **Des critères géographiques** : résidant au sein d'un Quartier Politique de la Ville (QPV), d'une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) ou d'une commune des PETR ou EPCI engagés dans un contrat de ruralité

OU → **Des critères sociaux** :

- ◆ Jeune sans soutien familial (*précisé dans l'annexe 2 de l'instruction SESAME 2018*)
- ◆ Bénéficiaire de la Garantie Jeunes
- ◆ Résidant en Foyer de Jeunes Travailleurs
- ◆ En cours ou fin d'accompagnement Ecole de la 2ème chance ou Centre Epide
- ◆ Jeune mineur bénéficiant d'un suivi de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- ◆ Bénéficiaire de l'Aide Sociale à l'Enfance ou d'un Contrat Jeune Majeur
- ◆ Demandeur d'asile

1/ PRÉSENTATION DU DISPOSITIF SESAME ET AXES DE DÉVELOPPEMENT EN NOUVELLE-AQUITAINE

Un accompagnement personnalisé

Dans le cadre du déploiement du dispositif SESAME en Nouvelle-Aquitaine, 2 axes spécifiques et complémentaires sont mis en oeuvre :

► le soutien financier à la formation professionnelle (CQP, BAPAAT, CPJEPS, BPJEPS et DEJEPS)

Une aide sur les frais pédagogiques est envisagée à hauteur de 2 000 € maximum par jeune et peut intervenir en complément d'autres financements.

► la préformation aux métiers du sport et de l'animation

La préformation SESAME permet d'offrir à des jeunes un accompagnement personnalisé et/ou une aide financière vers une qualification professionnelle et ce, à travers différentes étapes :

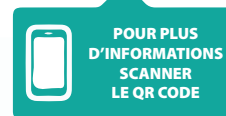
- ◆ préformation généraliste : remise à niveau scolaire, aide à la définition du projet professionnel, immersion professionnelle...
- ◆ pré-qualification : PSC1, BAFA, BAFD, diplôme fédéral, surveillant de baignade, BNSSA...

- ◆ préparation professionnelle : préparation aux tests d'entrée en formation, construction du plan de financement, aide à la recherche de la structure de stage et d'un contrat en alternance.

Cet accompagnement est réalisé par des structures conventionnées par la DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine. Vous trouverez, ci-après, la liste et la répartition de ces structures conventionnées.

Les contacts des structures, mis à jour en temps réel, sont disponibles sur :

<http://nouvelle-aquitaine.drdjcs.gov.fr/spip.php?article2101>



1/ PRÉSENTATION DU DISPOSITIF SESAME ET AXES DE DÉVELOPPEMENT EN NOUVELLE-AQUITAINE

STRUCTURE	ADRESSE
Profession Sport et Loisirs	17 bis rue de la Somme 17000 La Rochelle
CDOS	16 avenue Victor Hugo 19000 Tulle
Voilco Aster	10 Rue des Mésanges, 19800 Saint-Priest-de-Gimel
Ligue de l'enseignement	Impasse Pièce Saint-Avid 19000 Tulle
CDOS	4-6 Avenue Louis Laroche 23000 Guéret
UFOLEP	3 Place Varillas 23000 Guéret
Oasis	3 Rue de Bellevue 23000 Guéret
CD Natation	Avenue Fayolle 23000 Guéret
INSUP Périgueux	77 Rue Alpheé Maziéras 24000 Périgueux
INSUP Bègles	Rue des Terres Neuves, 33130 Bègles
INSUP Cenon	11 Rue du 8 Mai 1945 33150 Cenon
INSUP Bordeaux-Mérignac	9 Rue Montgolfier 33700 Mérignac
INSUP Langon	1 Place de la Libération, 33210 Langon
Drop de Béton	55 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 33700 Mérignac
Osons ici et maintenant	189 Avenue du Maréchal Foch, 33500 Libourne
CRFA FNMNS	138 route de Léognan - 33140 Villenave d'Ornon
INSUP Dax	1245 Avenue de la Résistance 40990 Saint-Paul-lès-Dax
INSUP Mont de Marsan	9 Boulevard Ferdinand de Candau, 40000 Mont-de-Marsan
Academia	19 Rue Pierre de Coubertin, 47000 Agen
INSUP Niort	30 rue de l'Hôtel de Ville 79000 NIORT
CAC ENEP	11 Rue Jacques Prévert, 87350 Panazol
Centre social Nexon	5 Rue Jean Jacques Rousseau, 87800 Nexon
Esprit Sport Limousin	1 Rue Léon Betoulle 87570 Rilhac-Rancon

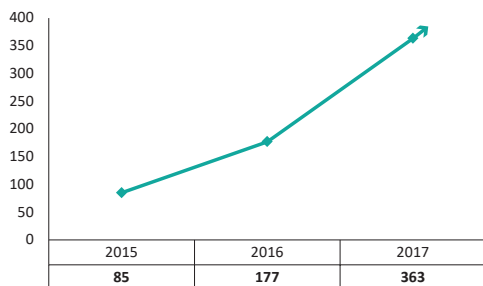




2/ ÉVOLUTION DU DISPOSITIF EN NOUVELLE-AQUITAINE ET PROFIL TYPE DE SON BÉNÉFICIAIRE

2/ ÉVOLUTION DU DISPOSITIF EN NOUVELLE-AQUITAINE ET PROFIL TYPE DE SON BÉNÉFICIAIRE

La connaissance du dispositif SESAME, auprès des jeunes et des partenaires, s'est développée depuis 2015 et a permis une augmentation croissante du nombre de bénéficiaires. Avec 625 jeunes ayant bénéficié du SESAME au 31 décembre 2017, l'objectif de 360 bénéficiaires sur la période 2015-2017 fixé par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports en 2015, a été largement atteint.



Évolution du nombre de bénéficiaires

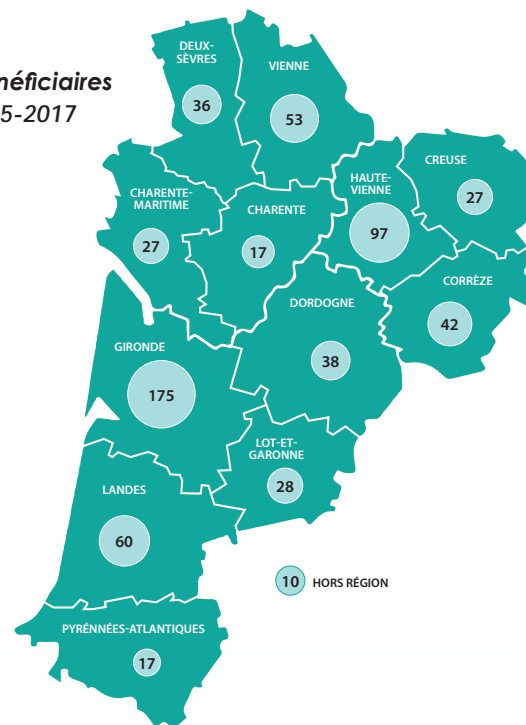
Le profil type du bénéficiaire SESAME en Nouvelle-Aquitaine :



- ◆ un homme (61 %)
- ◆ âgé de 19 à 22 ans (55 %)
- ◆ résidant en Zone de Revitalisation Rurale (61 %)
- ◆ de niveau de formation IV (57 %)
- ◆ étudiant ou lycéen avant son entrée dans le dispositif (38 %)
- ◆ ayant un projet professionnel dans le Sport (73 %)

Par rapport aux données nationales, la particularité régionale concerne la zone d'habitation des bénéficiaires du dispositif (63 % en Quartier Politique de la Ville contre 37 % en ZRR au plan national).

**Nombre de bénéficiaires
SESAME 2015-2017**





**3/ LA RECONDUCTION DU DISPOSITIF
JUSQU'EN 2024 :
UN ÉLÉMENT CLEF DANS LA MISE EN
ŒUVRE DE CETTE ÉTUDE**

3/ LA RECONSTRUCTION DU DISPOSITIF JUSQU'EN 2024 : UN ÉLÉMENT CLEF DANS LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE ÉTUDE

Le dispositif SESAME s'inscrit dans le cadre du plan « Citoyens du sport », lui-même intégré aux mesures « Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 ». Reconduit jusqu'en 2024, l'objectif de 5 000 jeunes bénéficiaires supplémentaires à l'échelle nationale a été fixé par les Ministères du Sport et de l'Education Nationale, afin de faire émerger une nouvelle génération de professionnels du sport et de l'animation.

Compte tenu de sa pérennisation et de son ancrage croissant dans les territoires, la DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine a souhaité initier une étude régionale d'évaluation et d'optimisation du dispositif SESAME. Confiée au cabinet CIALFI, cette étude s'est mise en place à partir d'octobre 2017 avec la volonté de répondre à plusieurs objectifs :

- ▶ Evaluer la qualité des parcours engagés et l'efficacité globale du dispositif : repérage et orientation, accompagnement et suivi, aide financière, niveau d'efficacité des parcours engagés, mise en réseau entre et avec les services de l'Etat...
- ▶ Identifier les contraintes et obstacles par les jeunes tout au long de leurs parcours SESAME ainsi que par les structures partenaires du dispositif.

- ▶ Identifier les axes d'optimisation du dispositif en vue d'en améliorer son efficacité du repérage des publics ciblés aux perspectives d'insertion professionnelle des diplômés.

La démarche a rassemblé de nombreux acteurs du territoire dans l'objectif de poursuivre le développement du dispositif SESAME sur l'ensemble des départements de la Nouvelle-Aquitaine.

Les résultats de cette étude sont partagés avec les partenaires de l'insertion et de l'emploi et doivent permettre de renforcer le déploiement de ce dispositif en lien avec les autres dispositifs de droit commun.



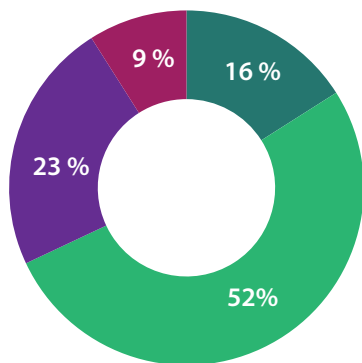
4/ L'ÉTUDE SESAME AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES ET DES STRUCTURES PARTENAIRES

4/ L'ÉTUDE SESAME AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES ET DES STRUCTURES PARTENAIRES

Réalisée sur la période 2017-2018, cette enquête a été constituée de 2 phases successives :

1 – UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES DU DISPOSITIF

Un questionnaire en ligne a été adressé aux 625 jeunes bénéficiaires du dispositif sur la période 2015-2017. 303 retours (soit 55 %) ont été exploités. Le profil de ces retours, au moment de l'enquête est le suivant :



- préformation SESAME
- formation professionnelle
- obtention du diplôme visé
- abandon en cours de préformation ou de formation professionnelle

2 – UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES PARTENAIRES

La DRDJSCS a dressé un panel de 67 structures réparties sur l'ensemble du territoire néo-aquitain et identifiées en 3 catégories distinctes :

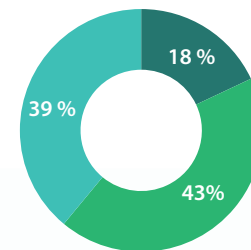
- ◆ structures de repérage et d'orientation
- ◆ structures de préformation SESAME (conventionnées DRDJSCS)
- ◆ organismes de formation

Ces structures ont été destinataires, dans un premier temps, d'un questionnaire en ligne puis, pour celles ayant répondu à ce questionnaire, d'un entretien téléphonique mené par les étudiants de l'école AMOS de Bordeaux (école de commerce et sport management).

Parmi ces 67 structures identifiées, 44 ont répondu à l'enquête en ligne et téléphonique.

Le profil de ces structures est le suivant :

- structures de repérage et d'orientation
- structures de préformation
- organismes de formation





5/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ET CONSTATS ÉTABLIS

5/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ET CONSTATS ÉTABLIS

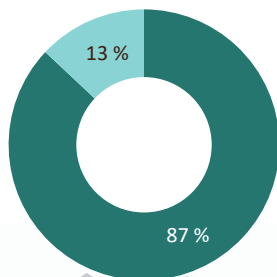
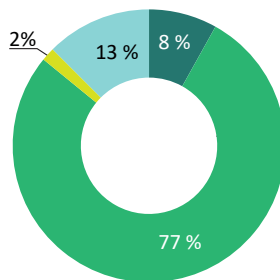
1 – FORMATION PROFESSIONNELLE

62 % des jeunes inscrits dans le dispositif SESAME ont bénéficié (ou bénéficier) d'une aide financière à la formation professionnelle. D'après l'enquête, le montant moyen de l'aide SESAME est de **1 913 € par jeune**.

La moyenne d'âge des bénéficiaires est de **21 ans**.

Typologie des formations :

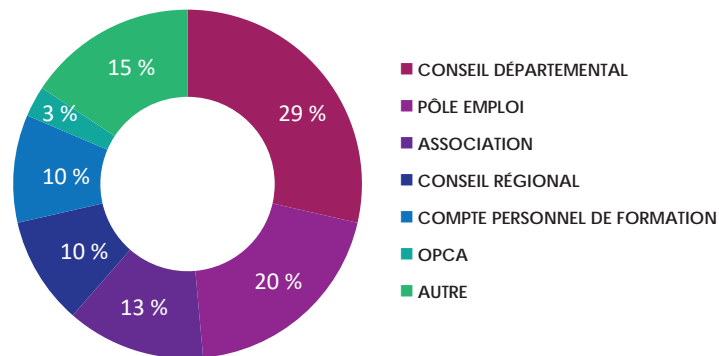
- CQP
- BAPAAT
- BPJEPS
- DEJEPS



- spécialité Sport
- spécialité Animation

Si l'aide financière SESAME est souvent considérée insuffisante seule, il paraît opportun de renforcer les complémentarités avec les autres dispositifs d'aide financière à la formation professionnelle.

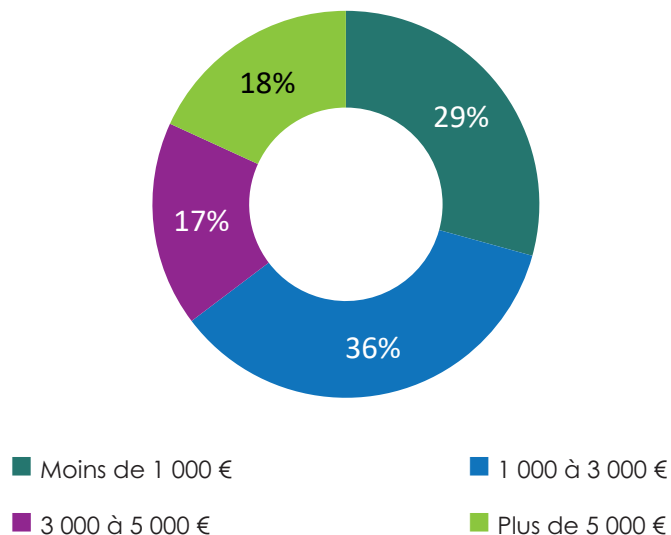
Seuls 42 % bénéficient, en effet, d'une aide complémentaire, majoritairement du Conseil Départemental, Pôle Emploi ou de leur association.



Typologie des cofinancements

5/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ET CONSTATS ÉTABLIS

Parmi les 61 % de jeunes déclarant avoir engagé des fonds personnels pour financer leur projet professionnel, le montant est assez variable :

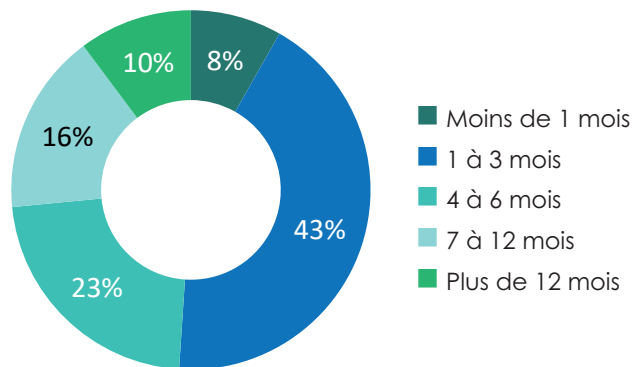


Montant des fonds personnels engagés

2 – PRÉFORMATION SESAME

37 % des jeunes inscrits dans le dispositif SESAME ont bénéficié (ou bénéficier) d'une préformation dans le cadre du dispositif SESAME. Cette évolution est croissante depuis le 1^{er} janvier 2017 et la signature de 7 nouvelles conventions avec des structures sur le territoire néo-aquitain.

La moyenne d'âge, en préformation, est de **20 ans (plus jeune que pour la formation professionnelle)**. La durée de l'accompagnement est assez variable selon la nature du projet professionnel et la maturité du jeune.



Durée de l'accompagnement

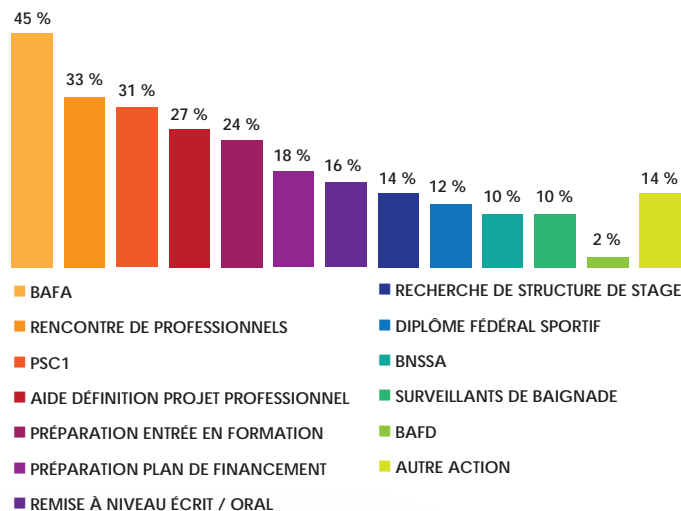


5/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ET CONSTATS ÉTABLIS

Les actions de préformation les plus engagées sont :

- ◆ La formation BAFA (pour 45 % des jeunes en préformation)
- ◆ La rencontre avec des professionnels (33 %)
- ◆ La formation PSC1 (31 %)

À noter : ces actions de préformation peuvent être cumulées dans le cadre du parcours individuel du jeune.



Typologie des actions mis en oeuvre dans la Préformation

Parmi les jeunes actuellement en formation professionnelle, et ayant au préalable suivi un parcours de préformation SESAME, **100 % estiment que cet accompagnement a contribué à renforcer leur projet**, notamment sur les aspects suivants :

- ▶ connaissance du secteur sport ou animation,
- ▶ renforcement des compétences et des qualifications,
- ▶ savoir-être et confiance en soi.

53 % des structures de préformation SESAME expriment une complémentarité avérée avec d'autres dispositifs, permettant de renforcer et de sécuriser l'accompagnement auprès des jeunes. Elles permettent également le développement des démarches de cofinancement.

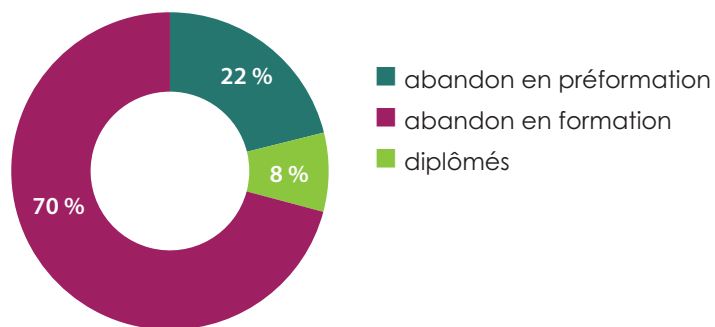
Des aides financières complémentaires peuvent également être obtenues via une rémunération du jeune dans le cadre d'un contrat spécifique, ou des aides perçues par les organismes de formation et employeurs.

Par ailleurs, les structures de préformation estiment la **complémentarité avec le Service Civique particulièrement intéressante** notamment parce qu'il peut aider à la définition d'un projet professionnel, par de la découverte d'un environnement ainsi que de la mise en situation.

5/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ET CONSTATS ÉTABLIS

3 – TAUX DE REUSSITE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

70 % des bénéficiaires SESAME, sortis du dispositif, ont obtenu en totalité le diplôme visé dans le cadre de leur projet professionnel (à noter : au niveau national, ce taux est de 65 %).

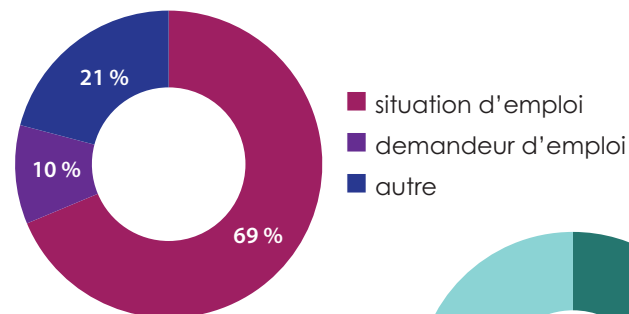


Le profil des jeunes sortis diplômés est le suivant :

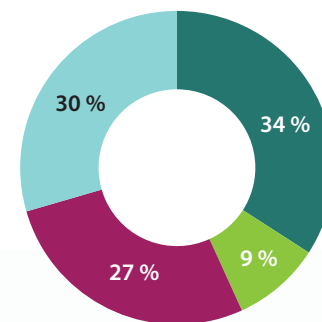


- ◆ homme (60 %)
- ◆ de plus de 21 ans (64 %)
- ◆ résidant en Quartier Politique de la Ville (74 %)
- ◆ et ayant obtenu un diplôme dans le sport (79 %)

Parmi ces bénéficiaires diplômés SESAME, **69 % sont, au moment de l'enquête, en situation d'emploi dans les secteurs du sport ou de l'animation.** Néanmoins, parmi ces jeunes en situation d'emploi, seulement un tiers est en CDI à temps plein. Les CDD et temps partiel sont souvent vécus comme des situations contraintes et restent malgré tout une première étape dans le monde professionnel.



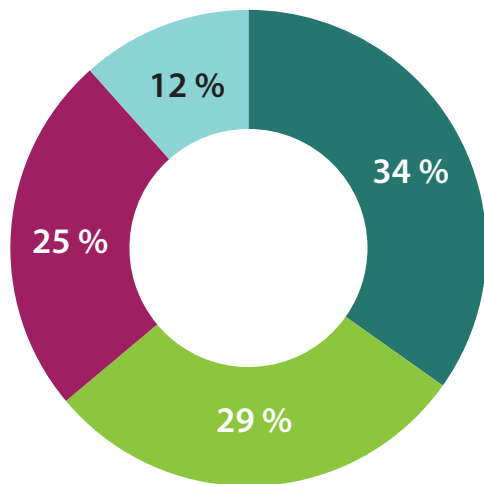
- CDI temps plein
- CDI temps partiel
- CDD temps plein
- CDD temps partiel





5/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ET CONSTATS ÉTABLIS

Parmi les 69 % en situation d'emploi, au moment de l'enquête, la typologie des structures employeurs (ou statut professionnel) est assez variable :



■ structure privée ■ association sportive
■ collectivité territoriale ■ travailleur indépendant

Typologie de la structure employeur

Parmi les autres informations récoltées au cours de cette enquête :

- ◆ 18 % des bénéficiaires SESAME, en emploi au moment de l'enquête, sont en pluri-activité
- ◆ 50 % des jeunes, en formation professionnelle, déclare avoir une perspective d'emploi sitôt l'obtention du diplôme obtenu
- ◆ 53 % des organismes de formation évoquent la bonne insertion professionnelle des diplômés.

20,7 % des jeunes en formation professionnelle déclarent avoir bénéficié, en amont, d'une préformation SESAME.

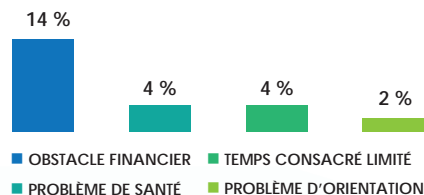
5/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ET CONSTATS ÉTABLIS

4 – OBSTACLES ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉS A CHAQUE ÉTAPE DU PARCOURS

Des obstacles ou difficultés sont constatés tout au long du parcours emprunté par les bénéficiaires et peuvent être sources d'abandon, définitif ou temporaire, en cours de préformation ou de formation. Parmi les contraintes majeures exprimées tant par les jeunes que par les structures partenaires ayant répondu :

→ En amont de l'entrée dans le dispositif :

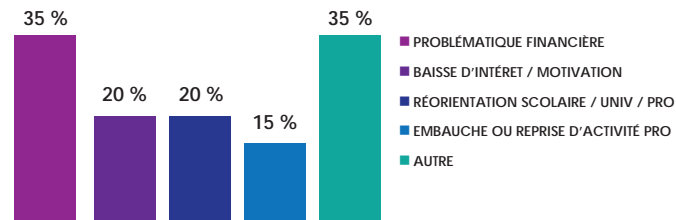
En vue d'optimiser le repérage et l'orientation de jeunes, l'enquête fait émerger le besoin de renforcer l'information à destination des structures partenaires (missions locales, pôles emploi, centres d'information jeunesse, associations...) qui seront ainsi plus à même de pouvoir relayer et/ou repérer les jeunes potentiellement éligibles au dispositif.



Les difficultés exprimées par les jeunes en préformation

→ En phase de préformation :

Le premier obstacle est d'ordre financier et la problématique du statut non rémunéré du jeune. Viennent ensuite les réorientations scolaires ou professionnelles ainsi que l'embauche ou la reprise d'activité.



Les difficultés exprimées par les jeunes ayant arrêté en cours de préformation

→ En vue de l'entrée en formation professionnelle :

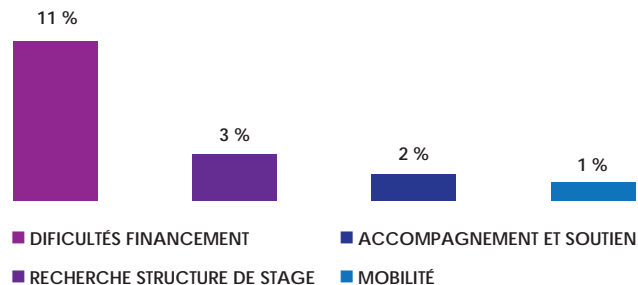
Le premier obstacle est là aussi, d'ordre financier, selon 65 % des structures de préformation et des organismes de formation. En second lieu, et selon 30 % de ces structures, apparaît le manque d'information sur les formations, modalités d'entrées ainsi que les choix d'orientation des futurs stagiaires.

5/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ET CONSTATS ÉTABLIS

➔ En formation professionnelle :

Il convient de souligner que globalement, une fois entré en formation professionnelle, le bénéficiaire SESAME exprime peu de freins dans son parcours.

L'obstacle financier est cité majoritairement, mais s'avère, malgré tout, un peu moins contraignant qu'en phase de préformation.



Les difficultés exprimées par les jeunes en cours de formation

La recherche d'une structure de stage peut parfois s'avérer difficile. Or, elle est primordiale pour la suite du parcours, d'autant plus qu'elle doit tendre à correspondre aux attentes et profils spécifiques de chaque bénéficiaire (type de stage et structure, rémunération, valeurs véhiculées, etc.).

Si 42 % des organismes de formation interrogés mettent en place des actions spécifiques en ce sens via leur réseau, les partenaires s'accordent sur le fait que le jeune doit être autonome dans cette démarche.

➔ A la sortie du dispositif SESAME, concernant les diplômés :

Parmi ces diplômés, 53 % souhaitent poursuivre sur une autre formation professionnelle dans les trois années qui suivent, afin d'améliorer leur insertion professionnelle. En majorité, il s'agit d'un DEJEPS. Parmi ceux-ci, le besoin d'une aide financière est évoqué.

5/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ET CONSTATS ÉTABLIS

5 – INTERET ET EFFICACITE DU DISPOSITIF SESAME

L'intérêt du dispositif est pleinement exprimé tant par les bénéficiaires que par les structures partenaires et ce, pour plusieurs raisons :

- ◆ L'aide financière est nécessaire pour la grande majorité des jeunes et permet un accès facilité à la formation professionnelle.
- ◆ L'accompagnement et le suivi individualisé, réalisés tout au long du parcours, dynamisent la motivation des jeunes et sont un facteur vers la réalisation de leurs projets.
- ◆ Les actions de préformation sont à développer et permettent véritablement de renforcer le projet professionnel des jeunes vers les métiers du sport ou de l'animation.

74 % des structures partenaires jugent optimales la qualité de traitement des demandes de prise en charge SESAME par les directions départementales et la direction régionale.



6/ COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ÉTUDE

6/ COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ÉTUDE

Cette étude d'évaluation et d'optimisation du dispositif, menée d'octobre 2017 à avril 2018, a été définie, partagée et mise en œuvre par un comité de pilotage composé de :

- ◆ **Vincent BIHET**, DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine
- ◆ **Dominique BRUN**, DDCSPP Dordogne
- ◆ **Marie-José HONTAS**, DDCS Pyrénées-Atlantiques
- ◆ **Cécile MAGRIN**, DDCSPP Deux-Sèvres
- ◆ **Alexandre MALEYRIE**, DDCSPP Haute-Vienne
- ◆ **Vincent NICOLLE**, agence CIALFI
- ◆ **Nicolas OLLIER**, DDCSPP Creuse
- ◆ **Christophe RICHALET**, DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine
- ◆ **Katia TORRES**, Direction des Sports
- ◆ **Antoine VIGNAU-TUQUET**, DDCSPP Landes

La DRJDSCS remercie également l'école AMOS pour la participation de 4 étudiants dans le cadre de cette étude.

Vous pourrez trouver toutes les informations actualisées concernant le dispositif SESAME sur le site internet de la DRDJSCS, rubrique « Formation – Certification ».

<http://nouvelle-aquitaine.drdjscs.gouv.fr/spip.php?rubrique862>



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Patrick BAHEGNE

ONT COLLABORÉ À LA RÉDACTION

Nicolas AMELINEAU
Vincent BIHET
Dominique BRUN
Marie-José HONTAS
Alexandre MALEYRIE
Nicolas OLLIER

MISE EN PAGE ET IMPRESSION
Imprimerie de la préfecture
de la Gironde

PHOTOS
Shutterstock, Pixabay, Pexels

TIRAGE
500 exemplaires
Dépôt légal à parution



DRDJSCS NOUVELLE-AQUITAINE

**7, boulevard Jacques Chaban Delmas
33525 Bruges Cedex**

**Tél. 05 56 69 38 00
drdjscs-na@jscs.gouv.fr**

www.nouvelle-aquitaine.drdjscs.gouv.fr